



Chantal Roger Tuile, l'ancien Directeur de publication du Journal « La Tribune de l'Est Economie », aujourd'hui interdit de parution a commenté l'actualité nationale sur royal Fm, dans la matinée du mercredi 08 août 2018.

Parlant de l'élection présidentielle du 07 octobre prochain, Chantal Roger Tuile dont la candidature vient d'être rejetée par le conseil électoral d'Election Cameroon (Elecam) soutient que c'est une élection gagnée d'avance par le candidat du RDPC, parti au pouvoir

« Personne ne peut battre Paul Biya à cette élection .Il est celui-là même qui a désigné les arbitres, c'est toujours le même qui a fixé les règles du jeu », déclare-t-il

Concernant une éventuelle candidature unique de l'opposition, le président national du parti politique « Debout le Cameroun » créé en novembre 2017 précise que Paul Biya a « crée cinq faux candidats »

« C'est la raison pour laquelle, il n'y aura jamais de candidat unique pour l'opposition », explique-t-il

Néanmoins, l'homme politique confie avoir eu des séances de travail avec d'autres leaders de partis politiques d'opposition

Roger Chantal Tuilé ne s'arrête pas là, il qualifie Garga Haman Adjii de « faux candidat » et soutient que ses 30 millions de cautionnement ont été payés par Paul Biya

«Il avait lui-même reconnu en affirmant que c'est grâce au couple présidentiel, qu'il a eu la vie sauve », rappelle-t-il

Chantal Roger Tuile avait basé son projet de société sur le fédéralisme, la lutte contre la misère, la limitation du mandat et la diminution du train de vie de l'Etat

Accusé de dérives déontologiques par le conseil national de la communication(CNC) au mois de décembre 2017, Chantal Roger Tuile s'était alors fait suspendre de la profession de journaliste au Cameroun, et son Journal la « Tribune de l'Est Economie » interdit de parution sur toute l'étendue du territoire.